

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le Mercredi 29 janvier 2020 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 23/01/2020

PRESENTS : Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Daniel Cottin, Marie-Thérèse Panhéleux, Ronan Maray, Prosper Amossé, Jeannick Boyère, Véronique Parois, Brigitte Louarn, Anita Cussonneau, Jérôme Ricordel, Sylvie Ollivier, Régis De Barmon et Christine Gicquel.

PROCURATION : Philippe Mahé a donné procuration à Yvon Mahé

EXCUSES : Christiane Monvoisin, Stéphanie Cornet, Dominique Léon,

SECRETAIRE DE SÉANCE : Ronan Maray

Arrivée de M. Dominique Léon à 20h50

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 décembre 2019 :

Vote à l'unanimité.

2- Subvention 2020 :

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de subventionner les associations mentionnées dans le document annexé à la présente délibération, d'inscrire la somme correspondante au Budget Primitif 2020, de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision, et de transmettre la présente délibération et son annexe à M. Le Sous-Préfet et à M. le Receveur municipal.

Vote à l'unanimité

3- Tableau des effectifs : Avancement de grade:

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'ouvrir au tableau des effectifs, le poste suivant : Agent de maîtrise à temps complet, à compter du 01/02/2020, de supprimer à l'issue de la nomination, le poste actuellement pourvu, à savoir : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet, et donne mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Vote à l'unanimité.

4- Compte- rendu de commissions et délégations:

Décisions du Maire :

Décision n°2020-01 relative au marché Requalification d'espaces culturels- Avenant plus-value lot 2 Gros Œuvre

Redon Agglomération :

-Délégation aux communes des eaux pluviales. Redon Agglomération a pris la compétence de l'eau et assainissement. Néanmoins, la Mairie reste le point d'entrée pour Redon Agglomération et les habitants.

-L'Hôpital de Redon :

M. Le Maire explique que l'ARS Bretagne a donné son accord pour la construction d'un nouvel hôpital à Redon, à l'horizon 2025-2026.

M. Régis De Barmon demande quel est le devenir du site actuel.

M. le Maire répond que cela n'a pas encore été discuté.

Mme Marie-Thérèse Panhéleux souligne qu'il s'agit d'une décision de l'ARS et qu'il y a un conseil de surveillance pour discuter de ce projet ; Redon Agglomération n'étant que l'un des acteurs et non décisionnaire.

M. Jérôme Ricordel expose qu'il faudra une bonne entente et concertation car ce nouvel équipement impliquera nécessairement des aménagements routiers ...

Mme Marie-Thérèse Panhéleux indique qu'il s'agit bien d'une problématique du développement du territoire.

-L'alimentation durable et PAT :

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un consortium a été créé pour travailler avec différents organismes y compris la ferme de Théhillac.

Mme Marie-Thérèse Panhéleux complète en expliquant qu'il s'agit également d'élargir un potentiel universitaire et le devenir d'une nouvelle antenne universitaire.

- Vente du bâtiment Ti kendal'h :

M. Le Maire expose au conseil municipal que Redon Agglomération a décidé de vendre ce bâtiment à la Foncière Charier avec pour projet un Musée ainsi que des soins de remise en forme.

Mme Sylvie Ollivier demande quel est l'âge du bâtiment ?

M. le Maire répond que le bâtiment date des années 1970 et qu'en 2006 il a été fermé pour des raisons d'accessibilité et de sécurité. C'est également un bâtiment amianté.

Mme Christine Gicquel demande si lors de l'achat par la CCPR, il y avait un projet ?

M. le Maire indique qu'en 2012-2013, la CCPR l'a racheté pour un prix de 300 000 €. Il y a eu des projets mais sans résultat.

Mme Marie-Thérèse Panhéleux explique qu'il s'agit d'un discours économique. Néanmoins, le site intéressait tant par son cadre que par l'espace d'accueil. Le seul problème est son accessibilité.

M. le Maire indique que Redon Agglomération a vendu net ce bâtiment pour un montant de 40 000 € avec une réserve que si la Foncière Charier revendait ce site, Redon agglomération redeviendrait propriétaire.

Collecte des Restau du Cœur :

Samedi dernier, 192 kg de denrées ont été récoltées.

Seules deux collectivités du Pays de Redon organisent cette collecte (Fégréac et Allaire).

Médiathèque : Programmation de la Médiathèque en janvier : exposition de la broderie, avec deux animations le 15/02/20 pour enfants et adultes sur cette pratique.

Programmation de la Médiathèque en mars : sur le thème « Vert le futur », une animation sera proposée le 14/03/20 sur le jardin au naturel et des autres animations le 28/03/20 sur une initiation sur les oiseaux le matin et un atelier sur les Abeilles l'après-midi.

Arrivée de M. Dominique Léon.

Le Maire clôt le conseil à 20h50
Le Maire / Yvon MAHE

Prochain conseil municipal: Le 04/03/2020 à 20h00

